



Municipalité de Palmarolle

AUX CONTRIBUABLES DE PALMAROLLE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Au cours de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue le 3 juin 2019, à 20 h, au bureau municipal au 499, route 393, à Palmarolle, ceux-ci ont adopté le premier *Projet de Règlement n° 315* intitulé : « *Modifiant le règlement de zonage pour agrandir la superficie de la zone mixte 106* ».

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal lors des heures d'ouverture du bureau.

DONNÉ À PALMAROLLE CE SIXIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN 2019

CAROLE SAMSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(ARTICLE 420 DU CODE MUNICIPAL)

JE SOUSSIGNÉE, CAROLE SAMSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, DE LA MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE, RÉSIDANT À PALMAROLLE, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN AFFICHANT TROIS COPIES, LE SIXIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN 2019, AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT, CE SIXIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN 2019.

CAROLE SAMSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

